

Filière Grandes cultures CANNE-A-SUCRE



#1
Janvier 2019

Dans ce numéro

L'enherbement de la canne-à-sucre
Un quart des parcelles d'observation est très enherbé

Vigilance
La rouille orangée de la canne-à-sucre

Temps du mois de janvier 2019 Frais et localement sec et peu ensoleillé

Le relief exposé au flux et le piémont attenant sont arrosés normalement ou avec des excédents d'eau. Ailleurs la sécheresse, localement sévère, se poursuit.

Sur les zones bien ventilées, les valeurs de températures sont légèrement inférieures à leurs normales

Une partie de l'archipel connaît un déficit en ensoleillement.

Le flux est de saison même s'il est perturbé par la proximité des fronts venus du Nord.

https://donneespubliques.meteofrance.fr/donnees_libres/bulletins/BCMOM/BCMOM_971_201901.pdf

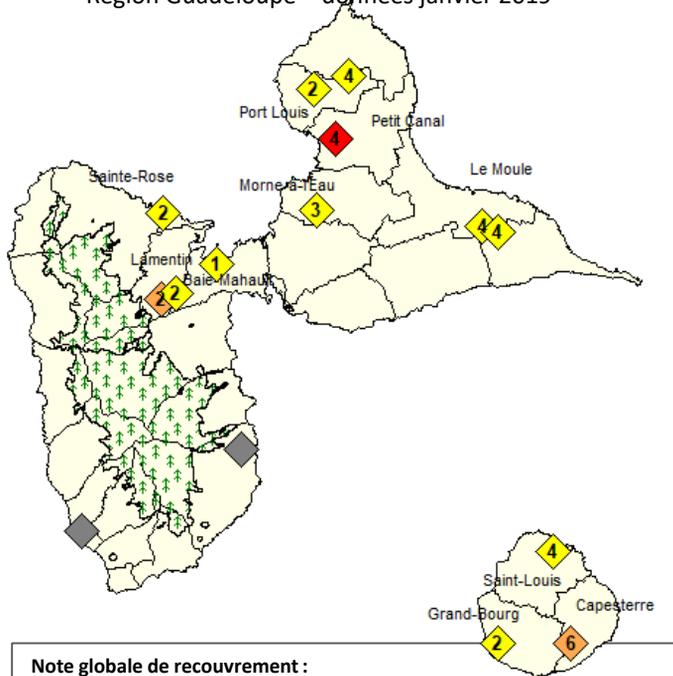
Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :
<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>





Etat des parcelles d'observation

Figure 1 : Taux moyen d'enherbement et nombre moyen d'espèces observées sur les parcelles d'observation
Région Guadeloupe – données janvier 2019



Note globale de recouvrement :

- Parcelle saine : pas d'enherbement
- Risque faible : 1 à 15%, enherbement à surveiller, risque possible
- Risque moyen : 15 à 30%, intervention à programmer ou à effectuer, possibilité d'impact sur la canne
- Risque élevé : > à 30%, intervention à effectuer obligatoirement, impact certain sur la canne
- PL (Parcelle labourée) / PS (pas de suivi) : pas de données d'observation sur ces parcelles

X Nombre moyen d'espèces observées

Figure 2 : Répartition des espèces observées
Région Guadeloupe – données janvier 2019



Un quart des parcelles suivies présente un taux d'enherbement pouvant impacter la culture. Généralement la flore adventice doit être contrôlée dès le début de la plantation.

L'ensemble des parcelles sont en attentes d'être coupé, la récolte devrait débuter le mois prochain. Aucune action n'est donc nécessaire en cette fin de culture pour la maîtrise de l'enherbement.

L'espèce *Rottboellia cochinchinensis* est majoritaire sur les parcelles d'observation. Il s'agit d'une graminée à fort développement, de la même famille que la canne, ce qui la rend difficile à contrôler.

Dégâts



L'enherbement constitue une contrainte importante au développement de la canne-à-sucre. La flore adventice consomme une part non négligeable des fertilisants au détriment de la canne.

Mesures prophylactiques

- Si possible, **maîtriser l'enherbement** des parcelles en désherbant mécaniquement ;
 - **Contrôler régulièrement** l'état d'enherbement des parcelles ;
 - **Identifier les mauvaises herbes**
- Site utile : <http://publish.plantnetproject.org/project/adventilles>
- **Enregistrer chaque traitement** (date, parcelle, produits utilisés et mauvaises herbes ciblées, dosage...).

Résumé de situation des ravageurs au sein des parcelles observées



Nuisible	Statut / Niveau de présence
Rouille orangée <i>Puccinia kuehnii</i>	Absence
Charbon <i>Sporisorium scitamineum</i>	Absence
Chenilles défoliatrices	Absence
La flore adventice	Présence

Statut sur les parcelles d'observation: Présence ou absence

Niveau de présence: ■ Aucun ■ Faible ■ Moyen ■ Fort

L'ensemble des informations de ce BSV ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention.

Vigilance !!!



Rouille orangée

Puccinia kuehnii

La rouille orangée est un organisme réglementé, **aucune présence officielle n'a été déclarée sur le territoire.**

En cas de soupçons, **adressez-vous au Service de l'Alimentation de la DAAF (0590.99.60.50) ou à la FREDON (0590.41.68.42)**



Ne pas confondre les symptômes de la rouille orangée (photo 1) (statut : **non présent sur le territoire**) avec ceux de la rouille brune (photo 2) (statut : **présent en Guadeloupe**).



1



2



Crédits photos : JH DAUGROIS (CIRAD)

Responsables de la rédaction

Lucie AMAND
amand.fredon971@orange.fr
 Christophe BOC
christophe.BOC@ctcs-gp.fr

Comité de relecture

CTCS - F. GROSSARD
 INRA - S. GUYADER
 SICA LPG - M. HERY
 DAAF/SPAVE – P. HUGUENIN et C. DIMAN
 Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
 CIRAD - JH. DAUGROIS

FREDON Guadeloupe

C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
 Sainte-Marie
 97130 Capesterre-Belle-Eau
 Tél : 0590 41 68 42